

CONSEIL MUNICIPAL

1

Séance du 15 décembre 2014

COMPTE RENDU SUCCINCT

Rapporteur : Martine AUBRY

- 14/721** **Compte rendu du Conseil Municipal des arrêtés pris en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.**
Le Conseil Municipal prend acte Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 14/722** **Conseils de quartier - Désignation des Conseillers de quartier.**
Adopté à l'unanimité Suite à de nouvelles démissions et intégrations de Conseillers de quartier, il convient d'en modifier la liste nominative.
- 14/723** **Elus - Indemnités de fonction.**
Adopté à l'unanimité A la suite de la démission de Madame COURALLET de son mandat de conseiller communal d'Hellemmes, Madame Martine TABARY, Conseillère communale d'Hellemmes, a été désignée aux fonctions de président de commission. Il est demandé au Conseil Municipal de prévoir le versement à son bénéfice d'une indemnité correspondant à l'exercice de ces fonctions.
- 14/724** **Mairie de quartier de Saint-Maurice Pellevoisin - Mise à disposition d'un bureau pour l'ouverture d'une permanence consulaire portugaise à Lille - Fixation de la redevance d'occupation.**
Adopté à l'unanimité Il est proposé au Conseil Municipal de mettre à disposition des locaux pour l'ouverture d'une permanence consulaire portugaise à Lille de janvier à septembre 2015 et de fixer le montant de la redevance d'occupation.
- 14/725** **Rapport d'activité de Lille Métropole Communauté Urbaine de l'année 2013 - Communication.**
Le Conseil Municipal prend acte Aux termes de l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire de chaque commune membre d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) communique au conseil municipal le rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Conformément à ces dispositions, le Maire communique au Conseil Municipal le rapport d'activité de l'année 2013 de Lille Métropole Communauté Urbaine.

14/807 **Motion contre l'élargissement du travail le dimanche.**

**Adoptée à la
majorité**

(le groupe
Un Autre
Lille vote
contre)

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la motion contre l'élargissement du travail le dimanche.

CONSEIL MUNICIPAL

2

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Frédéric MARCHAND

HELLEMES

14/726 **Commune associée d'Hellemmes - Désaffectation de l'Eglise Notre Dame de**
Adopté à la **Lourdes.**
majorité

(Le groupe La commune associée d'Hellemmes compte deux églises, dont l'église Notre Dame de
Lille Bleu Lourdes, qui, depuis plusieurs années, a enregistré une très forte baisse de
Marine vote fréquentation. Le dernier baptême date de 2010 et les dernières funérailles de 2011.
contre) Les messes n'étant plus célébrées dans cette église, il y a donc lieu de la désaffecter.
Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la désaffectation
de l'Eglise Notre Dame de Lourdes et d'autoriser Monsieur le Maire d'Hellemmes à
saisir le Préfet de cette demande.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Roger VICOT

LOMME

14/727 Commune associée de Lomme - Subvention exceptionnelle au collège Jean Jaurès.

Adopté à

l'unanimité Le collège Jean Jaurès a organisé, du 23 au 28 mars, un voyage en Espagne. Les collégiens ont pu découvrir les villes de Tolède, Ségovie, Madrid et certains lieux emblématiques du patrimoine culturel et sportif de Barcelone. Le budget global de ce déplacement, s'élevait pour 49 collégiens à 17.225 €. Il est demandé au Conseil Municipal d'accorder au collège Jean Jaurès une subvention exceptionnelle de 500 €

14/728 Commune associée de Lomme - Avances sur les subventions consenties aux associations au titre de l'année 2015.

Adopté à

l'unanimité

La Commune souhaite, comme chaque année, apporter son soutien aux associations issues de la loi de 1901 oeuvrant dans la ville. Considérant la possibilité de verser à ces associations une avance sur le montant de la subvention qui leur sera attribuée en 2015, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à une avance sur la subvention de fonctionnement 2015 qui correspond à 25 % de la subvention allouée au titre de l'année 2014 à des associations.

14/729 Commune associée de Lomme - Avance sur la subvention consentie au C.C.A.S de Lomme au titre de l'année 2015.

Adopté à

l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une avance sur la subvention 2015 au C.C.A.S de Lomme d'un montant de 500.000 € afin de lui permettre de faire face aux dépenses de fonctionnement.

14/730 Commune associée de Lomme - Tarifs 2015.

Adopté à

l'unanimité

(le groupe Lille Bleu appliquant un coefficient de revalorisation de 0,9 % en moyenne. Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter ces tarifs à compter du 1er janvier 2015.

Marine

s'abstient)

14/731 Commune associée de Lomme - Création d'un Conseil Communal des Jeunes.

Adopté à

l'unanimité

La Commune associée de Lomme souhaite permettre aux enfants l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie, découvrir les grandes notions du fonctionnement de la commune et apprendre les règles du débat, en créant un Conseil Communal des Jeunes. Cette instance sera composée de 34 jeunes qui résident et sont scolarisés à Lomme (du CM1 à la 3ème) pour un mandat de deux ans et demi. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la création du Conseil Communal des Jeunes de Lomme et

d'adopter son règlement intérieur.

14/732 Commune associée de Lomme - Création d'une commission extra-municipale
Ce rapport "Patrimoine et Mémoire".
est retiré
de l'ordre
du jour.

14/733 Commune associée de Lomme - Modification simplifiée du Plan Local
Adopté à d'Urbanisme (PLU) portant sur l'ajustement du règlement de la zone UD et la
l'unanimité suppression d'une partie de la trame ferroviaire.

Lille Métropole Communauté Urbaine de Lille engage, cette année, une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, qui porte pour Lomme sur les points suivants : modification de certaines règles d'urbanisme applicables sur la zone de la Clinique de la Mitterie par un ajustement du règlement de la zone UD et suppression d'une partie de la trame ferroviaire applicable sur la plateforme multimodale de Lomme, avenue de la Rotonde. Il est demandé au Conseil Municipal de donner un avis favorable à la modification simplifiée du PLU.

14/734 Commune associée de Lomme - Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme
Adopté à pour création d'une liaison verte et extension de la clinique de la Mitterie.
l'unanimité

La présente délibération concerne le développement de la partie nord du quartier de la Mitterie/Grand But et notamment les deux projets suivants : la liaison verte permettant de relier le Parc naturel urbain au quartier de la Mitterie partie sud et l'extension de la Clinique de la Mitterie le long de la rue de Lompret. Il est demandé au Conseil Municipal de donner un avis favorable à la mise en compatibilité du P.L.U pour la création d'une liaison verte et l'extension de la Clinique de la Mitterie afin que Lille Métropole engage la procédure nécessaire.

14/735 Commune associée de Lomme - Vente d'un terrain communal situé rue de
Adopté à Lompret à la S.C.I de la Mitterie et achat d'un terrain privé rue Adolphe
l'unanimité Defrenne appartenant
à la H.P.H.P

La Clinique de la Mitterie projette de s'étendre le long de la rue de Lompret pour développer « un service de soins de suite et de réadaptation spécialisé dans la prise en charge de la personne âgée polypathologique dépendante ou à risque de dépendance ». Pour mener à bien ce projet, la Commune propose de rétrocéder à la SCI de la Mitterie une emprise communale d'environ 2434 m², à usage actuel de jardins familiaux, qui seront relocalisés. Dans le cadre du développement d'une liaison verte permettant de relier le Parc naturel urbain au quartier de la Mitterie, la Commune souhaite acquérir une emprise d'environ 2 300 m², à usage d'espaces verts, appartenant à la H.P.H.P (Holding de Participations Hospitalières Privées). Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la vente du bien communal au profit de la S.C.I de la Mitterie au prix de 157.723 € et de décider l'achat de l'emprise appartenant à la H.P.H.P au prix de 157.723 €

**14/736 Commune associée de Lomme - Cession foncière à la SA D'HLM Logis Métropole
Adopté à la majorité pour l'opération sociale au 417 avenue de Dunkerque.**

(les groupes Un Autre Bleu Marine votent contre) Par délibération du 17 février 2011, le Conseil Municipal autorisait la signature d'un bail emphytéotique de 55 ans avec la société d'HLM Logis Métropole, pour la réalisation d'un programme mixte de construction de logements sociaux et d'une épicerie solidaire au 417 avenue de Dunkerque à Lomme. Face à la relative complexité du montage de l'opération, il est proposé de simplifier le montage en procédant à une cession du foncier au bailleur social. Il est demandé au Conseil Municipal d'annuler la délibération de 2011 et d'approuver la cession du foncier d'environ 1 052 m², moyennant l'euro symbolique, à Logis Métropole, en vue d'y réaliser l'opération à vocation sociale.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Pierre de SAINTIGNON

FINANCES

14/737 Débat d'Orientation Budgétaire 2015.

**Le Conseil
Municipal
prend acte.**

La loi d'Administration Territoriale de la République du 6 février 1992 prévoit l'organisation d'un débat au sein du Conseil Municipal, dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif 2015 prévu lors de sa séance du 26 janvier prochain. Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les choix qui seront faits dans le budget primitif et d'être informée sur l'environnement qui entoure cette préparation budgétaire. Le présent rapport a, par conséquent, pour objectif de présenter les principaux enjeux, d'intégrer les évolutions législatives et de présenter les grands axes des actions qui seront mises en œuvre sur notre territoire au cours de l'exercice 2015.

14/738 Actualisation des tarifs des services municipaux en 2015.

**Adopté à
l'unanimité**
(les groupes
Un Autre Lille
et Lille Bleu
Marine
s'abstiennent)

Un grand nombre de tarifs municipaux a fait l'objet d'une actualisation lors de la séance du Conseil Municipal de décembre 2013 pour une application au 1er janvier 2014. Il convient de procéder à l'actualisation des tarifs concernés par une application au 1er janvier 2015 sur la base de l'inflation prévisionnelle, soit + 0,9 %. Certains tarifs pourront faire l'objet de tarification spécifique dans le cadre d'un rattrapage ou de création.

14/739 Gestion de la trésorerie - Recours à des ouvertures de crédit pour l'exercice 2015.

**Adopté à
l'unanimité**
(le groupe
Lille Bleu
Marine
s'abstient)

Afin que la Ville puisse financer ses besoins de trésorerie pour l'année 2015, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser une ouverture de crédit d'un montant maximum de 80 millions d'euros.

14/740 Caisse de Crédit Municipal de Lille - Compte financier 2013 - Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière sur l'exercice 2013 - Budget Primitif 2014 - Information.

Conformément aux dispositions de l'article L.514-2 du Code Monétaire et Financier, les documents financiers de la Caisse de Crédit Municipal de Lille (CCML) sont présentés au Conseil Municipal pour information.

14/741 **Fondation Masurel - Compte financier 2013 - Rapport annuel relatif à l'activité**
Adopté à **et à la situation financière de l'exercice 2013 - Budget Primitif 2014 -**
l'unanimité **Information.**

Les documents financiers de la Fondation Masurel sont soumis au Conseil Municipal pour information.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

14/742 **Maison de l'Emploi de Lille, Lomme, Hellemmes - Protocole d'accord du PLIE**
Adopté à **2012/2014.**

l'unanimité

(le groupe
Lille Bleu
Marine
s'abstient)

Le protocole d'accord du Plan local Lillois pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est le document liant politiquement et stratégiquement les quatre financeurs du PLIE, à savoir la Ville, l'Etat, la Région et le Département. Ce protocole d'accord couvre la période 2012/2014 et sa signature est une garantie sur les fonds du Fonds Social Européen (FSE) reçus pour cette période. Dans le cas contraire, l'intégralité des fonds perçus par la Maison de l'Emploi de Lille, Lomme, Hellemmes devra être reversée à l'Europe. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de ce protocole d'accord du PLIE 2012/2014.

GESTION DU PATRIMOINE PRIVÉ

14/743 **Quartier des Bois-Blancs - Locaux sis 54 rue du Général Anne de la**
Adopté à **Bourdonnaye - Fixation du loyer pour le bail commercial avec la Poste Immo.**
l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal de fixer le loyer annuel d'un bail commercial de 9 ans au bénéfice du groupe La Poste Immo pour l'occupation des locaux sis 54 rue du Général Anne de la Bourdonnaye pour un montant de 13.000 €

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Walid HANNA

POLITIQUES DES TERRITOIRES

14/744 Politique de la Ville - Subventions aux associations.

Adopté à la majorité
(le groupe Lille Bleu Marine vote contre)

La Politique de la Ville met en œuvre des dynamiques permettant le développement des six quartiers prioritaires que sont les Bois-Blancs, le Faubourg de Béthune, Fives, Lille-Sud, Moulins et Wazemmes ainsi que des quatre quartiers hors Politique de la Ville que sont Centre, Saint-Maurice Pellevoisin, Vauban-Esquermes et Vieux-Lille. Pour poursuivre cette action, la Politique de la Ville propose d'adopter un programme d'actions complémentaires, dont le contenu est détaillé dans le tableau ci-joint, pour un montant de 28.325 € Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement des subventions aux associations.

14/745 Politique de la Ville - Action "Marches exploratoires" - Subvention à l'association Paroles d'habitants.

Adopté à l'unanimité

La Politique de la Ville propose de soutenir l'action « Marches exploratoires » portée par l'association Paroles d'habitants. Ces marches exploratoires consistent en des enquêtes de terrain conduites, en lien avec les instances locales concernées, par des groupes de femmes résidant dans le quartier. La Ville de Lille propose de soutenir cette action à hauteur de 3.800 €

14/746 Politique de la Ville - Soutien aux dispositifs des emplois d'avenir, adultes relais et coordination des dispositifs de médiation - Subventions - Conventions.

Adopté à l'unanimité

Afin de soutenir le dispositif des emplois d'avenir destinés aux jeunes demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés et résidant notamment dans les quartiers prioritaires, la Ville de Lille accompagne les associations pour la création d'emplois d'avenir en lien avec l'Etat. Dans ce cadre, la Ville de Lille propose de soutenir le renouvellement d'un poste d'emploi d'avenir au sein des associations Animation du Petit Maroc et Association Sportive et Culturelle Croisette Lille. De plus, le Conseil Municipal de Lille soutient les associations initiant des médiations dans le cadre du dispositif « adultes-relais » afin de leur permettre de confier ce type de mission à des personnes dont l'expérience et la maturité sont reconnues et qui ont besoin d'être soutenues face au chômage. Dans ce cadre, la Ville de Lille propose de soutenir le renouvellement d'un poste d'adulte relais au sein des associations Olympique Lille Sud, Faubourg de Béthune Judo Club Lillois, ZEM

Théâtre, Itinéraires, le renouvellement de sept postes d'adultes relais au sein de l'association Lille Sud Insertion et le renouvellement au soutien de la coordination des dispositifs de Médiation au sein des associations Itinéraires et Lille Sud Insertion.

14/747 **Politique de la Ville – Association Lilloise pour le Fonds de Participation des Habitants – Convention 2015 - Subvention.**
Adopté à
l'unanimité

Dans le cadre d'un partenariat tripartite avec la Région, l'Association Lilloise pour le Fonds de Participation des Habitants (ALFPH) assure la maîtrise d'ouvrage du dispositif de Fonds de Participation des Habitants dans l'ensemble des quartiers lillois. Ce partenariat, et notamment les modes de gestion du fonds, est formalisé par la convention d'objectifs pluriannuelle pour les années 2013 à 2015 entre la Région Nord/Pas-de-Calais, la Ville de Lille et l'ALFPH. La Ville de Lille propose de verser une subvention de 181.350 € à l'ALFPH en 2015. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le 1er acompte du versement de cette subvention.

CITOYENNETÉ

14/748 **Crédits décentralisés – Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.**
Adopté à
l'unanimité

Le Conseil Municipal est appelé à valider les propositions de demandes de subventions des différents Conseils de quartier, en direction d'associations de quartier, ayant des actions de proximité. Ces dossiers sont supportés par des budgets décentralisés. Les quartiers concernés sont : Bois-Blancs , Fives, Moulins, Vieux-Lille et Wazemmes . Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement des subventions.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Lise DALEUX

ESPACES VERTS

14/749 **Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités - Acompte sur la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2015.**

Adopté à la majorité

(le groupe Lille Bleu Marine vote contre)

La Ville de Lille souhaite, comme chaque année, renouveler son engagement auprès de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités pour l'exercice 2015. Afin de ne pas pénaliser les partenaires associatifs qui œuvrent dès maintenant sur le terrain et doivent procéder à de lourdes avances de trésorerie, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'un acompte de 45.000 € sur la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2015.

PARC ZOOLOGIQUE

14/750 **Attribution d'une subvention à l'association Polar Bears International pour la conservation des ours polaires.**

Adopté à l'unanimité

L'association Polar Bears International est la première association mondiale de conservation des ours polaires, entièrement dédiée à la protection de ces animaux et de leur habitat, la banquise. Pour ce faire, elle met l'accent sur la recherche, l'éducation et les actions de terrain. En parallèle, la campagne 2014-2015 de sensibilisation de l'EAZA (Association Européenne des Zoos et Aquariums) porte sur les milieux polaires, leur faune et les menaces qui les guettent notamment en raison du réchauffement climatique. Déclinée au zoo de Lille en 2014, cette campagne, baptisée Pole to Pole (« D'un pôle à l'autre »), se poursuivra en 2015. Elle fait actuellement l'objet d'une récolte de dons auprès des visiteurs du zoo de Lille, à destination de l'association Polar Bears International. Compte tenu de l'impact de cette association sur la conservation des ours polaires en Arctique et de la sensibilisation qui pourra être réalisée auprès du public du parc zoologique sur ce sujet, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 1.500 € à l'association Polar Bears International.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Jacques RICHIR

POLITIQUE DU STATIONNEMENT

14/751

Adopté à la majorité

(le groupe Un Autre Lille s'abstient, le groupe Lille Bleu Marine vote contre)

Actualisation de la politique en matière de stationnement payant.

Le marché relatif à la fourniture et pose d'une nouvelle solution de paiement de droits de stationnement a été attribué. Les nouveaux horodateurs permettront aux automobilistes d'acquitter la redevance par pièces, cartes bancaires, téléphone mobile (par technologie NFC) et au moyen de la carte Pass Pass. Le déploiement de ces nouveaux appareils nous donne l'opportunité d'améliorer notre politique de stationnement par la mise en œuvre des propositions suivantes : augmentation des durées maximales de stationnement en zone verte, création d'un tarif jaune clarifiant la géographie du tarif résident, fin de la commercialisation des cartes à gratter « Parcîches » relatives aux abonnements résidents (ceux-ci se prendront à l'horodateur) et actualisation des tarifs (inchangés depuis 2006). Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les principes de la nouvelle politique du stationnement payant ainsi que les nouveaux tarifs.

14/752

Adopté à l'unanimité

(le groupe Lille Bleu Marine s'abstient)

Maintenance de la solution de paiement de droits de stationnement sur voie publique - Autorisation de signature du marché.

Le bon fonctionnement des horodateurs est un élément essentiel de la mise en œuvre de la politique de stationnement de la ville. Ainsi, la Ville de Lille a lancé un marché de maintenance de la solution de paiement de droit de stationnement sur voie publique afin de garantir le bon fonctionnement des horodateurs récemment renouvelés. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à signer les pièces du marché conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 3 décembre 2014.

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

14/753

Adopté à l'unanimité

Illuminations 2014 - Subvention aux associations commerciales.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de subventions à diverses associations commerciales dans le cadre des illuminations 2014.

RÉDUCTION DES NUISANCES ET DES RISQUES URBAINS

14/754 **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement - Convention avec LMCU.**

Adopté à

l'unanimité

La directive européenne 2002/49/Ce, relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, impose notamment la réalisation de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Tout comme pour l'élaboration des cartographies du bruit dans l'environnement, Lille Métropole Communauté Urbaine propose son assistance pour l'élaboration des PPBE. Cette assistance se traduira notamment par la passation par LMCU d'un marché de prestations intellectuelles pour l'élaboration des P.P.B.E. de l'ensemble des communes intéressées du territoire de Lille Métropole. Les prestations réalisées dans le cadre de ce marché donneront lieu au versement, par la Commune de Lille, d'une participation financière prévisionnelle estimée à 25.000 € L'ensemble de ce dispositif s'inscrit dans le cadre du volet 3 des contrats de territoire, présente un intérêt économique pour la commune. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature d'une convention définissant les modalités pour la réalisation du PPBE de la Ville de Lille - Lomme - Hellemmes.

CONSEIL MUNICIPAL

8

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Charlotte BRUN

PARENTALITÉ

14/755 **PEG - La place des parents - Action les "Petits mots"**.

Adopté à

l'unanimité

Pour la deuxième année, l'équipe du Projet de Promotion familiale, sociale et culturelle d'ATD-Quart Monde sur le quartier de Fives rejoint les parents à la sortie des écoles Berthelot-Jules Verne et Lakanal afin de récolter leurs avis autour des questions éducatives et du dialogue enseignants-parents. Cette action se poursuit sur cette année scolaire avec l'ambition d'intégrer cette démarche au projet de l'école. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 2.500€ à l'association ATD Quart Monde.

CONSEIL MUNICIPAL

9

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Dalila DENDOUGA

CENTRES SOCIAUX ET MAISONS DE QUARTIER

14/756 Centres sociaux - Subvention d'animation globale 2015 - Versement du 1^{er}
Adopté à acompte - Conventions à titre transitoire.
l'unanimité

Dans le cadre de l'animation globale, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser, d'une part, le versement du premier acompte de la subvention d'animation globale allouée par la Ville au titre de l'année 2015 aux centres sociaux afin de permettre la continuité de leurs actions et, d'autre part, la signature des conventions financières liant la Ville et ces structures.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Marie-Christine STANIEC-WAVRANT

RECENSEMENT

14/757 **Recensement de la population - Année 2015 - Rémunération des agents**
Adopté à **recenseurs - Admission en recettes.**
l'unanimité

Pour la réalisation du recensement 2015, il est nécessaire de recruter des agents recenseurs et des agents d'encadrement. Ils seront rémunérés comme suit : les agents recenseurs percevront une rémunération forfaitaire de 1.000 € (comprenant les séances de formation, la tournée de reconnaissance, les frais de déplacement, la collecte et la qualité du travail) ; les agents d'encadrement percevront une prime de 100 € par agent recenseur suivi. La dotation de 52.204 € versée par l'Etat couvrira les frais d'organisation du recensement. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement des primes et d'admettre en recettes la dotation de l'Etat.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Akim OURAL

JEUNESSE

14/758 **Projets Jeunesse – Avance sur subventions consenties aux équipements de proximité et aux associations de jeunesse au titre de l'appel à projets "Jeunesse 2015".**
Adopté à l'unanimité

Afin de permettre aux associations gestionnaires d'équipements de proximité (centres sociaux) et aux associations de jeunesse de faire face aux dépenses de fonctionnement qui leur incombent et d'éviter des difficultés de trésorerie sur l'année 2015, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement, au titre de l'année 2015, des subventions aux centres sociaux et aux associations d'animation locale selon un échéancier.

14/759 **Dispositif « Soutenir les jeunes vers un départ autonome » - Convention entre la Ville et le Département du Nord – Admission en recettes.**
Adopté à l'unanimité

(le groupe Lille Bleu Marine s'abstient)

Le Département du Nord gère une enveloppe budgétaire permettant de mettre en œuvre un dispositif "Soutenir les jeunes vers un départ autonome" à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans. La Ville a mis en place "l'aide des départs autonomes" consistant à aider des jeunes âgés de 18 à 23 ans à organiser leurs séjours de vacances de manière indépendante. Le Département a proposé de s'associer à la Ville pour la réalisation de cette action en attribuant une participation financière, d'un montant de 4.070 € au titre de l'année 2014. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à signer la convention entre la Ville et le Département du Nord pour la réalisation de cette action et à admettre en recettes cette subvention.

14/760 **Projets Jeunesse - Association CRIJ - Antenne de Lille - Avance sur subvention 2015.**
Adopté à l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'un acompte de la subvention allouée au titre de l'année 2015, d'un montant de 16.500 € à l'association du Centre Régional d'Information Jeunesse pour le projet d'animation de l'antenne lilloise. Il conviendra, en conséquence, d'établir une convention d'attribution de subvention pour permettre la continuité des actions à l'égard des associations dépassant le seuil légal de 23.000 € conformément à la législation en vigueur.

ECONOMIE NUMERIQUE

14/775 **Matériels d'impression de proximité - Groupement de commandes -**
Adopté à **Modification de la composition du groupement - Délibération modificative.**
l'unanimité

Le Conseil Municipal a, le 6 octobre 2014, autorisé la signature d'une convention de groupement de commandes portant sur l'acquisition ou la location de matériels d'impression de proximité. Depuis cette délibération, la composition du groupement a changé du fait de l'entrée de la Commune de Lompret. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la signature de la convention de groupement de commandes modifiée.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Marion GAUTIER

CULTURE

- 14/761** **Culture - Acomptes sur subventions 2015 et mise à disposition gracieuse de locaux.**
Adopté à la majorité
(Les groupes Un Autre Lille et Lille Bleu Marine votent contre)
- La Ville de Lille accorde son soutien à des associations s'inscrivant dans le cadre de sa politique culturelle et dont l'action renforce l'ancrage de la culture dans les quartiers tout en favorisant l'accès au plus grand nombre, en accord avec son engagement dans un Agenda 21 de la Culture qui enrichit par ses actions innovantes la réflexion sur le rôle de la Culture dans le développement durable. Afin de permettre le bon déroulement des projets de ces structures culturelles en début d'année 2015, il est proposé de leur verser un acompte correspondant à 50 % maximum de la subvention attribuée en 2014. Les subventions attribuées au titre du programme d'activités pour l'année 2014 l'ont été dans le cadre de la délégation Culture selon les conventions financières établies entre la Ville et ces structures, signées pour une ou trois années.
- 14/762** **Subvention au Théâtre Le Grand Bleu.**
Adopté à la majorité
(le groupe Lille Bleu Marine vote contre)
- Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser l'attribution d'une subvention de 7.000 € au théâtre du Grand Bleu, pour son projet d'accompagnement des jeunes compagnies de spectacle vivant, lilloises et métropolitaines, développé en 2014.
- 14/763** **Sollicitation de prêts d'œuvres auprès des services culturels de la Ville - Information.**
Le Conseil Municipal prend acte.
- Conformément à la délibération n° 12/760 du 23 novembre 2012, une synthèse des demandes de prêts d'œuvres déposées auprès des services culturels de la Ville est communiquée pour information au Conseil Municipal.
- 14/764** **Maison Folie de Moulins - Festival "Contes et Légendes" - Convention de partenariat avec la Ville de Marcq-en-Baroeul.**
Adopté à la majorité
(le groupe Lille Bleu Marine vote contre)
- Dans le cadre de la 14ème édition du festival « Contes et Légendes » qui se déroulera du 21 février au 12 mars 2015, la maison Folie de Moulins établit un projet en partenariat avec la Ville de Marcq-en-Baroeul. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la convention ayant pour objet de fixer les modalités de ce partenariat.

- 14/765** **Crédit-Loisirs - Convention de partenariat entre la Ville et la Mission Locale de Lille pour l'année 2015.**
Adopté à la majorité
(le groupe Lille Bleu Marine vote contre)
- La Ville de Lille et la Mission Locale sont partenaires du dispositif Crédit-Loisirs. Cette mesure s'adresse aux personnes dont les faibles ressources peuvent être un frein à l'accès aux sorties culturelles. Comme chaque année, il est proposé de reconduire ce partenariat en y incluant, suite à son ouverture en octobre dernier, le Centre Eurorégional des Cultures Urbaines. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la signature de cette convention.
- 14/766** **Palais des Beaux-Arts - Restauration d'un sarcophage - Demande de subvention auprès de l'Etat (DRAC).**
Adopté à l'unanimité
- Il est demandé au Conseil Municipal de d'autoriser Madame le Maire ou l'élue déléguée à solliciter une subvention auprès de la DRAC pour compléter le mécénat ayant permis la restauration d'un sarcophage égyptien pour l'exposition Sésostris II destiné à intégrer la collection du musée.
- 14/767** **Palais des Beaux-Arts - Exposition "La joie de vivre" - Mécénat Grant Thornton.**
Adopté à l'unanimité
- Grant Thornton propose de mécéner l'exposition "Joie de vivre" au Palais des Beaux-Arts à hauteur de 20.000 € en 2014 et 20.000 € en 2015. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire ou l'élue déléguée à signer la convention de ce mécénat.
- 14/768** **Palais des Beaux-Arts - Open Muséum Duckomenta.**
Adopté à l'unanimité
- Pour son second open muséum, le Palais des Beaux-Arts propose une visite de l'histoire de l'art déclinée sur le thème du personnage créé par Walt Disney, Donald Duck. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire ou l'élue déléguée à solliciter les subventions nécessaires dans le cadre de cette exposition.
- 14/769** **Palais des Beaux-Arts - Musée de l'Hospice Comtesse - Partenariats touristiques avec l'Office du Tourisme, le Comité Départemental du Tourisme et l'Animation inter-comité d'entreprise.**
Adopté à l'unanimité
- Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter les tarifs réduits pour les possesseurs de cartes Lille's City Pass de l'Office de Tourisme et des cartes CEZAm ou SRIAS de l'animation inter-comité d'entreprise et d'accorder le tarif "une entrée achetée, une entrée offerte" au public néerlandophone du Comité Départemental du Nord.
- 14/770** **Musée de l'Hospice Comtesse - Don de Monsieur Jacques Polain.**
Adopté à l'unanimité
- Monsieur Jacques Polain souhaite faire don au Musée de l'Hospice Comtesse d'une crémaillère et d'une paire de chenets, sous réserve d'usufruit. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le don et ses conditions.

14/771 Musée de l'Hospice Comtesse - Convention de mécénat avec la société "Editions
Adopté à Périodiques du Midi" dans le cadre de l'exposition sur les boutiques lilloises
l'unanimité d'autrefois.

La société "Editions Périodiques du Midi" souhaite apporter son soutien à l'exposition "Boutiques lilloises d'autrefois", exposition qui sera présentée au Musée de l'Hospice Comtesse du 17 avril au 19 juillet 2015.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Marie-Pierre BRESSON

TOURISME

14/772 Organisation de congrès - Subvention à l'INRIA.

**Adopté à
l'unanimité**

La Ville de Lille est sollicitée par diverses associations pour l'octroi de subventions en soutien financier à l'organisation de congrès ayant lieu sur son territoire lorsque ces manifestations contribuent à valoriser son rayonnement. A cet effet, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 1.000 € à l'INRIA.

14/773 Office de Tourisme et des Congrès de Lille - Subventions.

**Adopté à
l'unanimité**

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 1.195.000 € au titre de l'année 2015, correspondant aux subventions de 745.000 € et à l'acompte de 440.000 € de la subvention 2015 liée à la taxe de séjour correspondant à 50 % de la subvention estimée, à l'Office de Tourisme et des Congrès de Lille, le versement du solde de la taxe de séjour étant effectué lors de l'adoption du Compte Administratif 2014 et après constatation du montant effectivement perçu. Il est également demandé au Conseil Municipal d'autoriser, au titre de l'année 2014, le versement d'une subvention de 48.000 € pour l'animation du rez-de-chaussée de la future Maison du Tourisme.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Jean-Louis FREMAUX

RESSOURCES HUMAINES

14/774 **Maisons Folie de Moulins et de Wazemmes et Centre Eurorégional des Cultures Urbaines - Insertion - Création de trois postes d'adultes relais.**
Adopté à la majorité

(le groupe Lille Bleu Marine vote contre)

La Ville souhaite créer 3 postes d'insertion dits "adultes-relais" complémentaires sur les quartiers de Moulins et Wazemmes afin d'améliorer les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs de ces zones urbaines, autour des équipements culturels de la maison Folie Wazemmes, de la maison Folie Moulins ainsi qu'autour du Centre Eurorégional des Cultures Urbaines. Ces 3 postes d'agents de médiation et d'accueil sont sollicités dans le cadre du conventionnement adulte-relais, avec un financement de l'Etat. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la création de ces 3 postes.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Xavier BONNET

COMMERCE

14/776 **Plan local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Aide directe à la rénovation de vitrines et amélioration des équipements de sécurité des entreprises commerciales, artisanales et de services - Subvention à "La Boucherie Normande".**
Adopté à l'unanimité

Au titre du PLA Commerce, la Ville, avec le concours de l'Etat (FISAC), octroie des aides municipales pour la rénovation de vitrines aux commerçants des périmètres définis souhaitant faire appel à une entreprise afin d'améliorer leur vitrine, leurs équipements de sécurité extérieurs ou les aménagements destinés à faciliter l'accessibilité aux personnes handicapées ou aux personnes à mobilité réduite. Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 2.332 € à "La Boucherie Normande".

HALLES ET MARCHÉS DE PLEIN AIR

14/777 **Marché couvert de Wazemmes – Tarif pour remplacement du badge d'accès et remboursement de la caution versée pour obtention de la clé d'accès.**
Adopté à l'unanimité

Le remplacement des clés par des badges d'accès au marché couvert de Wazemmes a été acté. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le remboursement de la caution des clés et d'approuver la mise en place d'un tarif de remplacement d'un badge perdu, volé ou endommagé.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Antony GAUTIER

SPORT

14/778 Associations sportives - Attribution de subventions.

Adopté à

l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de subventions à des associations sportives, pour un montant total de 15.000 €

14/779

**Aides aux associations sportives - Subventions de fonctionnement - Année 2015 -
Premier acompte.**

Adopté à

l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement du premier acompte de la subvention de fonctionnement accordée aux associations sportives lilloises au titre de l'année 2015.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Laurent GUYOT

INCLUSION SOCIALE

14/780 Subventions destinées aux actions sportives solidaires - Label Solidaire.

**Adopté à la
majorité**

(le groupe
Lille Bleu
Marine vote
contre)

Dans le cadre de la délégation Inclusion Sociale, un appel à projet a été lancé auprès des associations sportives développant un projet ou une action à vocation solidaire. Le tableau reprend les associations primées. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement des subventions.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Dominique PICAULT

BUDGET

14/781 **Exercice 2014 - Ajustements - Virements de crédits - Autorisations de**
Adopté à **programme**
l'unanimité **et crédits de paiement - Décision Modificative n° 5.**

(le groupe
Lille Bleu
Marine
s'abstient)

Les décisions modificatives ont pour vocation d'adapter le document budgétaire initial à la vie collective. Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur diverses opérations.

14/782 **Autorisation d'ouverture de crédits en dépenses d'investissement pour l'exercice**
Adopté à **2015.**

l'unanimité
(le groupe
Lille Bleu
Marine
s'abstient)

Dans l'attente du vote du budget primitif 2015, il est autorisé d'engager, de liquider et de mandater un quart des crédits ouverts en 2014 en dépenses d'investissement.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Julien DUBOIS

PATRIMOINE

14/783 « Lille, Ville d'art et d'histoire » - **Renouvellement de la convention.**

Adopté à

l'unanimité

En juin 2004, Lille a obtenu le label « Ville d'art et d'histoire », confirmant la volonté de la Ville de mettre en œuvre une politique de forte valorisation du patrimoine. Par délibération n° 04/766 du 27 septembre 2004, une convention décennale a été passée entre la Ville et le Ministère de la Culture et de la Communication qui définit les objectifs en terme de valorisation et de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine, les publics visés et les moyens pour y parvenir. En 2015, la convention attributive du label « Ville d'art et d'histoire » établie entre la Ville de Lille et l'Etat, arrive à échéance et doit être renouvelée. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à engager la Ville dans la procédure de renouvellement de la convention « Ville d'art et d'histoire ».

CONSEIL MUNICIPAL

25

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Alexandra LECHNER

ECOLES

14/784 **Versement de subventions à l'OCCE du Nord.**

**Adopté à
l'unanimité**

Le Conseil Municipal est appelé à valider le versement de subventions aux écoles, ayant des actions de proximité, à l'initiative des Conseils de quartier. Ces dossiers sont pris en charge par les budgets décentralisés. Le quartier concerné est Vauban-Esquermes. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention à l'école Bichat à hauteur de 660 € et d'annuler la subvention attribuée à l'école Wagner, décentralisée depuis le 1er septembre 2014.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Véronique BACLE

PETITE ENFANCE

14/785 **Petite Enfance - Subvention 2015 - Centres sociaux et Maisons de quartier –**
Adopté à **1^{er} versement.**
l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser un premier versement de la subvention allouée au titre de l'année 2015 par la délégation Petite Enfance aux Centres sociaux et Maisons de quartier.

14/786 **Associations Petite Enfance - Subventions 2015 – 1^{er} versement.**
Adopté à
l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le premier versement de la subvention allouée au titre de l'année 2015 aux associations Petite Enfance pour le fonctionnement des établissements d'accueil et/ou des activités en direction des tout petits et de leurs familles.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

14/787 **Conseil Municipal d'Enfants - Modification du règlement intérieur.**
Adopté à

l'unanimité Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à une mise à jour de certains articles
(le groupe du règlement intérieur du Conseil Municipal d'Enfants, préalablement à son
Lille Bleu renouvellement pour la période 2015/2017.
Marine
s'abstient)

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Sébastien DUHEM

PROPRETÉ

14/788 **Marché de capture d'animaux nuisibles sur le territoire de la ville de Lille et des communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Attribution du marché.**
Adopté à l'unanimité

La Ville de Lille et ses communes associées de Lomme et d'Hellemmes ont souhaité renouveler le marché de capture d'animaux nuisibles. Un marché à bons de commandes sur appel d'offres ouvert a été lancé. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à signer les pièces du marché après décision de la Commission d'Appel d'Offres.

14/789 **Marché de prestation d'insertion et de qualification ayant pour support le nettoyage des espaces publics de la Ville de Lille - Signature d'une convention de groupement de commandes avec Lille Métropole Habitat.**
Adopté à l'unanimité

La Ville de Lille et L.M.H. s'associent par le biais d'une convention de groupement de commandes pour la relance d'un marché d'insertion ayant pour support le nettoyage des espaces publics de la Ville de Lille. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à signer cette convention.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Claudie LEFEBVRE

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

14/790
Adopté à l'unanimité

Projet Éducatif Global - Réforme des rythmes scolaires - Subventions aux associations périscolaires.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les horaires des écoles ont été modifiés, ce qui a eu pour conséquence d'allonger le temps d'accueil périscolaire. La Ville de Lille compense le temps supplémentaire d'accueil aux associations gérant l'accueil périscolaire sur 15 écoles de la ville. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le versement des subventions aux associations périscolaires.

14/791
Adopté à l'unanimité

Projet Éducatif Global - Subventions aux centres sociaux 2015.

Dans le cadre de la délégation des actions périscolaires, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement des subventions aux centres sociaux pour l'année 2015 au titre des activités périscolaires et de loisirs organisées sur les quartiers et de leur contribution à la politique éducative de la Ville. Le montant voté correspond à leur activité de janvier à août.

14/792
Adopté à l'unanimité

Projet Éducatif Global - Actions éducatives - Subventions aux associations 2015.

Au titre de la délégation Actions périscolaires, la Ville subventionne plusieurs associations qui mettent en place des projets éducatifs sur tous les quartiers. Cette délibération reprend l'ensemble des actions subventionnées pour l'année 2015 et le montant des trois versements annuels.

14/793
Adopté à l'unanimité

Projet Éducatif Global - Actions Éducatives - Subventions aux associations gérant des activités périscolaires 2015.

Au titre de la délégation Actions périscolaires, la Ville subventionne plusieurs associations qui mettent en place des activités périscolaires et des projets éducatifs sur tous les quartiers. Cette délibération reprend l'ensemble des actions subventionnées pour l'année 2015 et les montants correspondant à leur activité jusqu'au 31 août.

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

14/794

**Adopté à la
majorité**

(le groupe

Lille Bleu

Marine vote

contre)

**Délégation Lutte contre l'illettrisme - Mise en oeuvre d'ateliers
d'alphabétisation et d'actions de lutte contre l'illettrisme - Attribution de
subventions.**

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de subventions au Centre social du Vieux-Lille, à la Maison de quartier Vauban Esquermes et à l'association La Clé pour mener plusieurs actions dans le domaine de l'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme. Ces actions d'apprentissage renforcent l'autonomie et l'intégration sociale et citoyenne des personnes participant à ces ateliers.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Yéléna TOMAVO

MUSIQUE

14/795
Adopté à
l'unanimité

Soutien au pôle supérieur des enseignements artistiques du Nord/Pas-de-Calais.

La Ville de Lille souhaite soutenir l'activité du pôle supérieur des enseignements artistiques hébergé au Conservatoire de Lille. Le pôle supérieur (association APPSEA) propose des formations professionnelles diplômantes dans les domaines de la musique et de la danse. Il permet chaque année à de nombreux étudiants de se former en tant qu'artistes ou pédagogues. La Ville de Lille met à disposition des locaux ainsi qu'un certain nombre d'heures des enseignants du Conservatoire. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la convention de gestion conclue avec l'APPSEA et l'attribution d'une subvention à l'association.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Françoise ROUGERIE-GIRARDIN

EDUCATION ARTISTIQUE

14/796 **Conservatoire à Rayonnement Régional - Conventions de partenariat avec**
Adopté à **divers partenaires culturels.**
l'unanimité

Le Conservatoire de Lille propose des collaborations pédagogiques et artistiques avec différents partenaires culturels. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire ou l'élue déléguée à signer les différentes conventions de partenariats afférentes.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Stanislas DENDIEVEL

URBANISME

14/797 **GPU - ZAC Arras-Europe - Avenant n° 1 à la convention tripartite relative à la participation de la Ville au financement des équipements publics.**

Adopté à l'unanimité

(le groupe Lille Bleu Marine s'abstient)

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de l'avenant à la convention tripartite permettant de revoir les modalités de règlement de la participation Ville afin de tenir compte du prolongement de la concession d'aménagement de la ZAC Arras-Europe.

ACTION FONCIÈRE

14/798 **Quartier de Lille-Sud - Bien sis 29 rue des Mésanges - Achat par la Ville de Lille à Mme GOSSUIN.**

Adopté à l'unanimité

Depuis 2009, la Ville de Lille a acquis, par voie de préemption ou à l'amiable, plusieurs maisons de la rue des Mésanges afin d'obtenir la maîtrise foncière de l'ensemble de cette impasse en vue d'une démolition de cet habitat non qualitatif posant des problèmes sanitaires. La commune est d'ores et déjà propriétaire de six maisons de ladite rue. Madame GOSSUIN, propriétaire du n° 29, a proposé à la Ville l'achat amiable de son bien. Afin de poursuivre la maîtrise foncière du site, il convient d'acquérir celui-ci au prix de 130.000 € conforme à l'évaluation de France Domaine. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire ou l'élu délégué à signer l'acte à venir.

14/799 **Quartiers de Saint Maurice-Pellevoisin et du Vieux-Lille - Site du Lion d'Or - Échanges fonciers avec LMH.**

Adopté à l'unanimité

Le schéma de quartier Saint-Maurice Pellevoisin, approuvé en novembre 2012, porte une vision stratégique du devenir du quartier et propose des orientations pour le moyen et le long terme afin de mettre en cohérence les interventions courantes de la Ville et de ses partenaires, tout en respectant les axes du projet urbain municipal. Dans ce cadre, il est notamment inscrit au schéma de quartier la reconfiguration, à terme, du secteur dit de la Briqueterie, avec la création d'un espace public. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à signer l'acte d'échange avec LMH.

14/800
Adopté à
l'unanimité

(le groupe
Lille Bleu
Marine
s'abstient)

Quartier du Centre - Site "Souham"- Demande d'autorisation devant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial du Nord.

Situé aux abords du Parc Matisse, entre le viaduc Le Corbusier et le boulevard Carnot, le secteur dit « Souham » est constitué par la Porte de Roubaix, ses courtines historiques et l'ancienne caserne Souham. Le projet proposé par l'opérateur Nacarat sur une partie du site développe un programme mixte, singulier et symbolique pour Euralille et la métropole, composé d'une offre hôtelière, commerciale et de détente de qualité.

HABITAT DURABLE

14/801
Adopté à
l'unanimité

Prime Habitat Durable - Octroi de primes municipales : rénovation durable de l'habitat, sortie d'insalubrité, énergie solaire, végétalisation des toitures, récupération des eaux pluviales.

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'amélioration du parc de logement privé, la Ville apporte des primes aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat selon le dispositif de primes à la rénovation durable de l'habitat ou celui de primes de sortie d'insalubrité. La Ville a également mis en œuvre une aide à l'installation de système de récupération d'eau pluviale à destination des Lillois, Lommois et Hellemmois et une aide à l'installation de chauffe-eau solaires et d'installations photovoltaïques à destination des Lillois, personnes morales ou physiques. Afin de renforcer la mise en œuvre et le développement des énergies renouvelables sur le territoire communal, la Ville accorde une aide financière aux bailleurs et promoteurs pour les opérations de réhabilitations de logements individuels et collectifs. Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable pour l'attribution des aides et primes sollicitées, pour un montant total de 330.086 €

14/802
Adopté à
l'unanimité

Ménages du parc privé en précarité énergétique - Dépôt d'un dossier de demande de financement pour constituer un SLIME.

La lutte contre la précarité énergétique à Lille fait l'objet d'une démarche transversale entre les acteurs des « aides à la personne », des « aides à la pierre » et de la transition énergétique. La quasi totalité des dispositifs possibles pour rénover durablement et lutter contre la précarité énergétique sont mobilisés sur notre territoire. Néanmoins, nous nous heurtons à une difficulté majeure sur le parc locatif privé car il n'existe aujourd'hui aucune obligation de performance thermique pour louer. Les propriétaires bailleurs ne sont pas suffisamment incités à rénover thermiquement leur logement dans l'intérêt majeur des locataires. Il est donc proposé, en complément des autres dispositifs, de constituer un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie (SLIME) afin d'engager des actions concrètes à domicile de maîtrise des charges par l'occupant et de médiation auprès des propriétaires dont les bailleurs pour engager des travaux durables. Il est demandé l'autorisation de déposer un dossier de demande de financement pour constituer un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie (SLIME) auprès du CLER, Réseau pour la transition énergétique, ou tout autre financeur potentiel.

RAVALEMENT DE FAÇADES

14/803 Primes habitat Durable - Ravalement de façades.

Adopté à

l'unanimité

Conformément aux termes de la délibération n° 12/77 du 1er octobre 2012, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser l'attribution d'une prime à l'habitat durable pour ravalement de façades à plusieurs propriétaires lillois, lommois et hellemmois pour un montant total de travaux de 117.282,40 €HT.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Mélissa MENET

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

14/804 **Requalification de la cour Delrue - Convention de réalisation et de financement
Adopté à** **avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie - Autorisation de signature.**
l'unanimité

Dans le cadre de la requalification de la cour Delrue (6 logements), 27 rue de Condé dans le quartier de Moulins, une convention de réalisation et de financement par l'Agence de l'Eau Artois Nord Picardie de la cour Delrue est mise en place. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire ou l'élue déléguée à signer cette convention.

RÉNOVATION DES QUARTIERS ANCIENS

14/805 **ANRU Lille Quartiers Anciens - Avenant n° 2 à la convention tripartite.**

Adopté à
l'unanimité
(le groupe
Lille Bleu
Marine
s'abstient)

L'avenant n° 2 à la convention tripartite entre la Ville de Lille, Lille Métropole et la Fabrique des Quartiers permet une optimisation des participations d'investissement éligibles au FCTVA tout en stabilisant l'effort financier des collectivités. Ces évolutions impactent la ventilation par nature des participations de la Ville de Lille et maximalisent également les participations d'investissement éligibles au FCTVA. Les dépenses relatives à la réalisation des espaces publics Lys et Vian ont été actualisées dans les fiches d'ouvrages et la répartition des dépenses entre la Ville de Lille et LMCU a été actualisée. La participation au titre du complément de prix a également été actualisée.

Séance du 15 décembre 2014

Rapporteur : Magalie HERLEM

VIE ASSOCIATIVE

14/806 Vie associative – Subventions à plusieurs associations – Aide au démarrage.

**Adopté à la
majorité**

(le groupe
Lille Bleu
Marine vote
contre)

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention d'aide au démarrage à plusieurs associations pour un total de 7 000 €